

Via [le site Handicap.fr](http://le.site.Handicap.fr)

La rentrée des élèves handicapés sur des braises... Trop de disparités, des dispositifs internes pas assez mobilisés, un embouteillage de dossiers... Les MDPH tapent du poing sur la table pour mettre l'Education nationale face à ses responsabilités ! 13 mai 2022 • Par Handicap.fr / E. Dal'Secco

Scolarisation des enfants handicapés, un parcours compliqué ? D'ordinaire, ce sont les familles qui tapent du poing sur la table. D'ordinaire, ce sont les familles qui dénoncent le surplus de démarches. Une fois n'est pas coutume, les [MDPH](#) (Maisons départementales des personnes handicapées) s'en chargent. En pleine effervescence pour préparer la rentrée 2022/2023, l'association des directeurs de MDPH (ADMDPH) s'exaspère.

L'Education nationale face à ses responsabilités

C'est dans une lettre ouverte de mai 2022 qu'elle entend mettre l'Education nationale face à ses responsabilités, de manière cash, sans détour. Elle y déplore « *l'absence de réponses quant aux décisions à prendre et aux moyens nécessaires pour une rentrée scolaire réussie pour les enfants en situation de handicap* ». Un problème lié au « *renvoi de responsabilités entre partenaires* » qui « *met en péril la scolarisation de certains* » et laisse aux équipes un « *goût amer* ». Pourquoi faudrait-il en passer par les MDPH pour assurer l'effectivité de la scolarité de ces enfants quand elle est avant tout du ressort de l'Education nationale ? Il existe en effet des dispositifs à mobiliser en interne, par exemple le Projet d'accueil individualisé (PAI), le Plan d'accompagnement personnalisé (PAP) et le Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), qui permettent de mettre en place certains aménagements mais qui ne seraient pas « *suffisamment mobilisés* ». Parce qu'il représenterait le seul moyen d'obtenir un [AESH](#) (accompagnant d'élèves en situation de handicap) mais surtout du matériel pédagogique adapté, les parents se ruent alors sur le [PPS](#) (Projet personnalisé de scolarisation), embouteillant les MDPH et faisant peser sur leurs services des « *attentes considérables* ».

Embouteillage des demandes

L'ADMDPH observe en effet une hausse continue des demandes, et donc des attributions, d'aides humaines alors même que les AESH manquent à l'appel, et on lui en fait parfois le reproche.

[...]

La suite à lire sur [le site Handicap.fr](http://le.site.Handicap.fr)